

PROCES-VERBAL DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION FEMININE

Réunion du mardi 23 avril 2024

Présidence : **M. Pascal Lefevre**

Présents : **MM. Jean Brzozowki – Mickael Guillamot – Mickael Herry – Jacques Olivier – Pascal Rousset – Régis Rubies**

Absents : **Mmes Laetitia Duchemin – Vanessa Mizzi – MM. Fabrice Garlaschi – Gabriel Jost**

Le procès-verbal de la réunion du 2 avril 2024 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai de sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football à compter du lendemain du jour de la notification de la décision.

FINALE DES COUPES DE L'HERAULT

Les finales de Coupe de l'Hérault Féminines auront lieu le mercredi 8 mai 2024 au complexe de l'Estagnol à Clermont l'Hérault.

U15F à 10h

U18F à 12h

Seniors F à 14h30

CONCOURS DE DESSIN U8F

Au vu du peu de participation à ce concours, seulement 2 clubs le PI VENDARGUES et le RC VEDASIEN, la commission, à l'unanimité, décide de rendre gagnante les 8 joueuses participantes.

PI Vendargues :

Kahina

Leyna

Lola

Maellyia

Neyla

Sarah

RC Védasien

Angèle

Sophia

Ces 8 joueuses se verront remettre une place

Un grand bravo pour votre participation !

1 place enfant + 1 place pour 1 parent + 1 places accompagnateurs soit 17 places pour aller voir le match

CONCOURS U11F

L'équipe gagnante au concours de conduite de balle, est le RC VEDASIEN

Bravo aux joueuses :

Khadija

Lydia

Maelle

Mila

Nelya

Sihame

Sofia

Soukayna

Tiseini

Wiame

Nargisse

1 place enfant + 1 place pour 1 parent + 1 places accompagnateurs soit 21 places pour aller voir le match

Elles ont également été choisies pour être Escort kids.

CONCOURS U13F

L'équipe gagnante au concours de jongle est l'ASPTT MONTPELLIER

Bravo l'équipe qui repart avec ses 13 places pour aller voir la finale (12 joueuses + dirigeant)

TOUTESFOOT

Le jury de ToutesFoot se réunira le mardi 29 avril 2024, après midi, afin de déterminer les 3 lauréats du Département.

Cette saison 12 clubs ont participé à l'opération :

SC ST THIBERY

AS BEZIERS

FC PAS DU LOUP

US VILLENEUVOISE

O. MIDI LIROU

AS JUVIGNAC

AS FRONTIGNAN AC

ENT CORNEILHAN LIGNAN

ES PAULHAN

US MAUGUIO CARNON

M. ARCEAUX

PI VENDARGUES

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

FÉMININES SENIORS A 8

⚽ Poule A

CAZOULS MAR MAU 1/ASM 34 2

Du 28 avril 2024

Est reportée au 24 avril 2024

(Accord via footclubs)

FÉMININES U18 D1

⚽ Poule A

LATTES AS 1/MAUGUIO CARNON US 1

Du 4 mai 2024

Est reportée au 1^{er} mai 2024

(Demande de Mauguio, participation à la Finale de la Coupe de France Féminine)

FÉMININES U15

⚽ Poule D1

FC 3MTKD 1/M.ARCEAUX 1

Du 28 avril 2024

Est reportée au 1^{er} mai 2024

(Accord des clubs)

ENT ST THIB PEZENAS 1/FC 3MTKD 1

Du 4 mai 2024

Est reportée au 27 avril 2024

(Demande de St Thibery, participation à la Finale de la Coupe de France Féminine)

FORFAITS

3MTKD 1 (560817)

27710928 – Féminines à 11 Territoire du 7/04/2024

Contre ES NIMES 1

Courriel du 6 avril 2024

Amende : 40€

ST JEAN VEDAS 2 (514400)

27738649 – Féminines U13 D2 (A) du 7/04/2024

Contre ES NIMES 1

Courriel du 4 avril 2024

Amende : 14€

3MTKD 1 (560817)

27710933 – Féminines à 11 Territoire du 14/04/2024

Contre M. LUNARET NORD 1

Courriel du 13 avril 2024

Amende : 40€

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

FEUILLES DE MATCH ADRESSÉES HORS DÉLAIS

Vu les feuilles de matchs,

La Commission applique aux clubs ci-après une amende pour feuille de match adressée hors délais :

LAMALOU FC 1 (523435)

27716975 – Féminines à 8 D2 (A) du 31/03/2024

Amende :50€ : 2^{ème} HD (cachet de la poste du 3/04/2024

Conformément aux dispositions de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 29 avril 2024.

Le Président,
Pascal Lefevre

Le Secrétaire,
Jean Brzozowki